



Nous défendons !

Un Modèle sportif Français avec un État fort et stratégique :

- Non seulement nous demandons le maintien des 1600 postes de CTS, mais également un recrutement responsable d'agents J&S en opposition à la politique actuelle de mise en voie d'extinction des corps J&S, et cela par une augmentation du nombre de postes aux concours.
- Un soutien financier aux associations (subventions & emplois aidés).
- Un rôle actif et concret des agents du ministère pour aider au développement des associations et répondre à l'évolution des pratiques.

Une Politique de Jeunesse et de Vie associative dynamique :

- Une réelle politique d'État en faveur de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative et non une gestion de « dispositifs ».
- Nous militons pour la préservation d'un service public de qualité et défendons les valeurs d'éducation tout au long de la vie (sport et d'éducation populaire).

Le respect des règles de droit pour les agents des 3 fonctions publiques et les salariés du privé:

- Le respect des statuts pour les agents en centrale en établissements et en services déconcentrés.
- L'intégration de tous les contractuels.
- Le respect des conventions collectives pour le privé.

Nos actions !

Nous travaillons à peser sur les politiques publiques et leurs dysfonctionnements :

- Nous interpellons les ministres, les directeurs de services, les DRH en faisant entendre nos positions.
- Nous luttons contre tous les projets destructeurs du service public et de liquidation des personnels.
- Nous siégeons au CTM jeunesse et sports et également dans les CT et CHSCT d'établissements ou de services déconcentrés (UFSE CGT).
- Nous défendons les contractuels en CCP des ministères sociaux.
- Nous siégeons dans les instances de dialogue social de la Branche professionnelle du sport notamment dans la commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF) dans laquelle nous portons les diplômes d'Etat du ministère. Nous y défendons aussi les socles de droits communs et de protection des salariés : CQP, les comités d'hygiène. Nous participons aux travaux de la sous-commission animation de la CPC pour défendre l'emploi qualifié du secteur socio culturel.
- Au quotidien nous défendons les personnels du secteur public et aussi du secteur privé sur tous types de problèmes touchant leurs droits, leurs salaires, leurs primes, leurs horaires, leurs conditions d'exercice de leur métier.

Tous les jours nous constatons une dégradation des conditions de travail. D'évidence les champs professionnels du Sport et de la Jeunesse deviennent de plus en plus précaires anxiogènes et violents.

Aidez-nous à vous défendre !

Votez CGT SNPJS !

Adhérez !

Syndicat National des Personnels Jeunesse et Sports CGT - Ministère des sports - Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative

95 avenue de France 75013 Paris

Email : Snps.js.cgt@gmail.com

site <http://www.ferc-cgt.org/>



NOUS REVENDIQUONS :

La mission éducative de la jeunesse et des sports doit être considérée comme un investissement pour la société et non un coût pour l'Etat.

Le SNPJS CGT est un syndicat ouvert à tous les agents œuvrant au sein de jeunesse et sports quels que soient les corps d'origine sport, jeunesse, éducation nationale... Il s'empare à la fois des problématiques de politiques publiques d'éducation populaire et de sports que des questions individuelles des agents.

Le SNPJS CGT est à l'écoute des choix personnels de carrière qu'il défend, sans porter de jugement. Nous militons pour la préservation d'un service public de qualité et défendons les valeurs de l'éducation tout au long de la vie.

Organisation des services :

- Sortir de la gestion des Ressources Humaines des ministères sociaux et rejoindre celle de la direction générale des RH du MEN
- Affecter les personnels J&S sans mobilité géographique à l'échelon régional et quitter les DDI
- Exiger le leadership du-des ministères sur les préfectures : **oui aux missions spécifiques J&S qui font sens en remplacement de la polyvalence d'actions sporadiques et hétéroclites**
- Conforter le travail en synergie entre tous les services des 2 ministères, les services centraux, déconcentrés, les établissements, les Creps, les écoles nationales.
- Refuser la création de l'agence du sport et de toute forme d'agence en cours.

Les agents et leur carrière :

- Mettre **le travail** en débat : de facteur de socialisation, il est devenu au fil des réformes administratives récurrentes et coercitives, source de risques psychosociaux
- Lutter contre le déclassement des agents par l'amélioration de l'évolution professionnelle des PTP : la fusion des corps des PTP dans le respect des spécialités
- Supprimer le RIFSEEP, une prime au mérite, source de clivages entre services et d'animosité entre agents en revalorisant le statut rien que le statut
- Maintenir une CAP nationale au détriment de recrutements territoriaux à la tête du client
- Maintenir les CHSCT
- Intégrer tous les contractuels
- Étendre l'accessibilité des travailleurs porteurs de handicap à tous les postes
- Réaliser l'égalité professionnelle Femme Homme

La retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du revenu net

Le SNPJS CGT vous informe que les réformes d'ampleur en cours pourraient conduire à un basculement de société en totale rupture avec le modèle issu de l'après guerre fondé sur un Etat providence et la sécurité sociale pour tous qui restait d'ailleurs à parachever.

En effet les intentions du gouvernement sont celles de supprimer des missions (par la numérisation et son corollaire, le travail non rémunéré de l'usager qui fait à la place de l'agent fonctionnaire), voire à les livrer au secteur marchand, qu'elles relèvent du domaine social, sportif, ou de contrôle.

Le programme idéologique d'austérité à tout prix est porteur d'angoisse notamment pour les jeunes envers qui la fonction publique n'est plus attractive. Bien au contraire la décision de suppression de 120 000 emplois est un plan de licenciement massif.